

CIIVISE

Commission Indépendante
sur l'Inceste et les Violences
Sexuelles faites aux Enfants

Paris, le 11 décembre 2024

Communiqué de presse

L'inceste est dans l'actualité : nommons-le.

La CIIVISE s'est réunie ce mardi 10 décembre 2024 en commission plénière mensuelle.

Après l'audition d'une personne victime d'inceste par un membre de sa fratrie, la commission tient à rappeler que ce phénomène est encore trop souvent passé sous silence et ignoré, même lorsqu'il est au cœur de l'actualité.

Dans un article concernant « Les diables » de Christophe Ruggia, un grand quotidien décrit l'histoire du film en indiquant qu'il s'agit d'« *un garçon et une fille qui découvrent leur corps* ». Il ne s'agit pas de découverte mais d'inceste commis sur une petite fille particulièrement vulnérable puisqu'elle est autiste. La même invisibilisation touche les actes d'inceste qui jalonnent le procès de Dominique Pélicot, et figurent très largement au second plan du traitement médiatique.

Il y a seulement quelques années encore, les féminicides étaient qualifiés dans la presse de crimes passionnels. Aujourd'hui, l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants sont encore trop souvent ignorés, et l'actualité donne à voir dans de grands journaux la valorisation d'une petite fille de treize ans jugée « *plus femme que jamais* ».

Le combat contre l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants commence par le fait de nommer correctement les choses. La CIIVISE fera, en 2025, des propositions pour que les média nomment correctement l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants, de la même façon que les éditeurs amenés à diffuser des œuvres cinématographiques.

Contact : Alice Casagrande, secrétaire générale de la CIIVISE, alice.casagrande@sg.social.gouv.fr